

Accompagner, informer, guider les adhérents et les partenaires : une priorité !

La MSA Midi-Pyrénées Sud, ses élus comme les administratifs, est mobilisée dans le cadre d'un dispositif exceptionnel.

Tour d'horizon des possibilités pour garder le contact avec la MSA :

LE SITE MPS.MSA.FR EN PRIORITÉ

Sur le site, les adhérents peuvent gérer leur dossier, 24h/24 et effectuer beaucoup de démarches :

• ENVOYER UN DOCUMENT À LA MSA

Pour les envois de documents (comme les arrêts de travail), vous utilisez le service en ligne « envoyer un document » depuis « mon espace privé » dans la rubrique « contact & échanges », puis pour :

- un particulier, cliquer sur « nous envoyer un document » ;
- un exploitant, cliquer sur « accéder à la messagerie ».

• POSER UNE QUESTION À LA MSA

Pour communiquer avec la MSA, utiliser le service en ligne « accéder à la messagerie » dans la rubrique « contact & échanges » depuis « mon espace privé ».

• D'AUTRES DÉMARCHES

Le site permet aussi d'effectuer sur son dossier :

- la consultation des droits et paiements ;
- la déclaration de changement de situation, de coordonnées ;
- une demande de complémentaire santé solidaire ;
- imprimer une attestation ...

... Et bien plus encore à découvrir dans Mon espace privé MSA.

• ASSISTANCE INTERNET

Pour vos questions concernant l'utilisation des services en ligne proposés dans votre espace internet privé, l'assistance internet MSA est à votre service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 : **05 56 01 98 84**

L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

L'accueil téléphonique est réservé aux situations urgentes.

Le **05 61 10 40 40** est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h30.

Vous pouvez aussi nous contacter par messagerie ou effectuer une demande de rendez-vous depuis votre espace privé. Nous ne manquerons pas de vous recontacter.

• SOURDS OU MALENTENDANTS

La MSA MPS propose le service Acceo pour faciliter les échanges. Gratuit, immédiat et sécurisé, Acceo est disponible via une connexion Internet. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. https://www.acceo.fr/client/msa_midi_pyrenees

ENTREPRISES- EXPLOITANTS

Pour toute question d'ordre général en lien avec la crise du Coronavirus vous pouvez nous écrire : **celluledecrise_covid19.blf@mps.msa.fr**

L'ACCUEIL SOCIAL

L'accueil téléphonique est maintenu ainsi que le traitement et paiement des prestations extra légales les plus urgentes (aide au retour à domicile après hospitalisation, allocation de remplacement de l'exploitant agricole, secours, ...).

La MSA répond à l'urgence sociale en attribuant, si besoin, des secours exceptionnels.

Ecrire au service social : **ass.blf@mps.msa.fr**

• PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE

Face aux situations de détresse psychologique, la MSA MPS est mobilisée pour accompagner et aider à gérer cette situation de crise.

Pour contacter la cellule d'écoute :

06 35 18 59 01 ou **06 84 78 98 42**

• AGRI ÉCOUTE

Une ligne d'écoute, à destination des agriculteurs et leur entourage. Elle permet aux ressortissants agricoles en situation de souffrance psychologique de contacter des écoutants professionnels, psychologues cliniciens.

Contactez Agri écoute : **09 69 39 29 19**

LES ÉLUS DE LA MSA

• Pour contacter le service vie institutionnelle, vous pouvez écrire à :

msa_communication.blf@mps.msa.fr

• Pour connaître la liste des élus, rendez vous sur : https://mps.msa.fr/lfy/garde_contact

SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

• CONTACTER NOS CONSEILLERS EN PRÉVENTION

Pour aider les entreprises et les exploitants dans l'organisation du travail (gestes barrières-organisation des espaces-obligations de l'employeur) au **06 71 00 14 26**

• VISITES MÉDICALES

Les demandes de visite sont étudiées et un contact est pris avec les demandeurs pour des rendez-vous.

Contactez le service au **06 32 71 29 98** ou au **06 76 27 73 69**.